



Mon fils perd sa nationalite et moi mon titre de séjour

Par **brayanna**, le **26/04/2013** à **08:41**

Bonjour à tous.

Je vis et travail en france depuis plus de cinq ans.jai eu un enfant avec un français. Il a reconnu son enfant.mon fils a donc obtenu la nationalite française et de ce fait j'ai obtenu un titre de séjour.nous ne sommes plus ensemble son père et moi depuis plusieurs années. Seulement j'ai reçu un courrier me disant qu'après enquête, il s' est avéré que le père de mon fils n'est en réalité pas français et donc la nationalite de mon fils lui sera enlevé et ma résidence également. Je ne sais quoi faire aidez-moi svp!!!